

## Les filières de viandes locales sous la loupe du système alimentaire du milieu

A l'heure où la consommation de viande est régulièrement stigmatisée, l'union des chambres lémaniques (ULCA) a choisi comme thème annuel de travail l'examen des filières régionales de viandes sous l'angle du système alimentaire du milieu (SYAM). Ce système vise à développer des filières durables entre circuits courts et filières longues. Il examine les filières en les passant au filtre des différentes performances : économique, sociale, produit, territoriale et environnementale. Un séminaire s'est tenu mercredi dernier à Bellegarde sur Valserine pour échanger sur ce sujet. Il a réuni des participants des départements de l'Ain, de Savoie-Mont-Blanc ainsi que des Cantons de Genève, Vaud et du Valais.

Paysans, élus, représentants des chambres d'agriculture mais également des chambres de commerce locales ont échangé sur l'avenir de ces filières. Fleur d'Hérens, Cochon d'ici, Porc Vaudois, Viande du Pays de Savoie ou Viande des Pays de l'Ain, les initiatives se ressemblent et rassemblent au-delà des frontières. A Genève, l'étude s'est concentrée sur la réorganisation des abattoirs du territoire avec comme objectif d'inclure tous les acteurs de la filière y compris la grande distribution dès le début du projet. Les filières régionales ont toutes comme objectifs une meilleure plus-value pour les producteurs et la promotion de viande locale de qualité. Elles sont également souvent garantes de critères exigeants en faveur du bien-être animal ou de protection de l'environnement. C'est ainsi que les porcs vaudois bénéficient d'étables labellisées « Paille et soleil ». Claude Baehler, président de Prométerre explique : « Ces étables permettent aux porcs de s'ébattre dans des litières de paille profonde et de profiter d'accès extérieurs ». Blaise Maître le représentant du service de l'agriculture du Canton du Valais relève que les bovins du label Fleur d'Hérens profitent notamment de séjours d'estivage d'au moins 80 jours par an. Les animaux de la filière de l'Ain sont exclusivement nourris à l'herbe et jamais soumis à de longs déplacements.

Dans les filières helvétiques, ce sont les artisans-bouchers qui sont chargés de la vente de ces viandes labellisées. Pour les exemples français, les filières ont été allongées vers la grande distribution et pour une part directement vers la restauration collective via une plateforme dédiée. Dans tous les cas, un appui marketing est fourni pour faire connaître le produit aux consommateurs et au secteur de la restauration. Si ces systèmes sont initiés dans le but d'insuffler une spirale positive, dans la pratique ils peinent à rencontrer le succès escompté. Fluctuation du marché de la viande, manque de ressources pour l'acquisition et le marketing, manque d'intérêt du consommateur et du secteur de la restauration, le constat est identique dans toutes les filières. Les modèles doivent évoluer pour être rentables et obtenir une base suffisamment solide pour perdurer. La voie du milieu avec l'accès à des filières plus longues pourrait contribuer à résoudre une partie des problématiques rencontrées.

Quelques pistes de solutions supplémentaires ont été identifiées pour consolider ces modèles. La communication doit absolument s'ériger en point fort pour faire connaître aux consommateurs ces produits porteurs de valeurs et d'identité dans lesquels ils doivent pouvoir se reconnaître. Une sensibilisation globale des citoyens aux réalités de l'agriculture et du système alimentaire doit être mise en place avec des interactions plus nombreuses. Les leviers politiques avec des réglementations plus contraignantes qu'incitatives quant à la répartition des marges doivent être étudiés.

En clôture, Adrien Bourlez, vice-président de la Chambre d'agriculture de l'Ain, a suggéré la mise en place d'une identité globale pour les produits de l'arc lémanique : « Au-delà des différences et des frontières, nous sommes confrontés à des réalités très proches. Nos vaches sont semblables, elles pâturent la même herbe, bénéficient d'un système d'élevage qui induit la pratique du pastoralisme, nous devons pouvoir communiquer ensemble. ». Une proposition qui fait partie des échanges vertueux mis en place dans le cadre de l'ULCA qui permettent aux chambres d'agriculture membres d'élargir leurs horizons en cherchant des solutions à des problématiques communes.

Personnes de contact : Willy Giroud – Président de la CVA : 079 597 55 21